

## Embrigadement à l'école primaire

**DATE** : Mars 2006

Les « animateurs culturels » d'un centre de Loisirs de Grasse organisent dans les écoles primaires de la ville des activités destinées à apprendre aux enfants à revendiquer et organiser des manifestations. Les enfants sont incités à adhérer à un syndicat fictif de Revendication de l'enfant et à prendre leur carte de militant, fabriquer des banderoles, inventer des slogans et faire des simulations de manifestation.

### ACTION

L'association SOS Education mobilise trois députés des Alpes Maritimes, Michèle Tabarot, Jérôme Rivière et Lionnel Luca, qui diffusent dans la presse locale un communiqué dénonçant ces activités qui reviennent à embrigader des enfants dans des activités assimilées à de la revendication politique et syndicale. Ils obtiennent aussi du maire de Grasse qu'il déclare dans la presse à propos de cette activité que, « si il s'agit d'apprendre aux enfants à organiser des manifestations, alors je la désapprouve. »

Ils lancent une campagne de cartes postales adressées au Recteur d'Académie de Nice, Jean-Paul Hardouin, à l'Inspecteur d'Académie des Alpes-Maritimes, Bernard Maccario ainsi qu'au maire de Grasse, Jean-Pierre Leleux, dont la municipalité finance ces activités.

SOS Education demande l'interruption immédiate du programme ainsi que des sanctions sévères à l'encontre des responsables qui ne respectent ni le principe de réserve, ni la neutralité de l'école, ni la conscience des jeunes enfants.

### RÉSULTAT

SOS Education parvient à déclencher une forte médiatisation de l'affaire, avec notamment des reportages de France 3, Canal +, Nice Matin, RTL et Radio bleue, ainsi que des citations dans la presse nationale, dont le Figaro.

La municipalité annule le programme, qui est remplacé au troisième trimestre par une activité sur « les extra-terrestres ».

Toutefois, les « animateurs culturels » responsables sont toujours en poste actuellement et n'ont encore pas subi la moindre mesure disciplinaire pour ce grave dérapage.

**Mars 2006**

**Édité par SOS Éducation**

Association Loi de 1901  
8, rue Jean-Marie Jégo  
75013 Paris  
[www.soseducation.com](http://www.soseducation.com)

### Contact :

[contact@soseducation.com](mailto:contact@soseducation.com)  
Tel : 01 45 81 22 67  
Fax : 01 45 89 67 17



© 2006 SOS Éducation  
Association loi 1901  
Tous droits réservés